

## Compte-rendu de la réunion informelle tenue par téléphone le 18 novembre 2020

Cette réunion avait pour objet de faire un point sur la situation sanitaire dans notre Direction.

En préambule, la directrice nous a communiqué quelques éléments. D'après le préfet, la situation s'améliore. Nous sommes passés de 250 cas pour 100 000 habitants à 180 depuis 15 jours.

Des masques en tissu de marque Décathlon commandés par la préfecture ont été distribués en remplacement des masques DIM « toxiques ». Des poubelles spécifiques destinées à recueillir les masques usagés ont été déployées sur tous les sites.

Les points suivants ont été abordés :

### **LE TELETRAVAIL**

Il y a à ce jour 19 % de télétravailleurs dans la DDFIP. 167 ordinateurs portables ont été déployés ainsi que 38 « Tiny ». 23 Tiny et 16 portables sont encore disponibles. Le matériel disponible peut permettre à 31% des agents d'être en capacité de télétravailler.

Le télétravail repose sur le volontariat de l'agent, la directrice a bien insisté sur le fait que personne n'était obligé !!! Aucune limite n'a d'autre part été donnée au chef de service. Les agents ont la possibilité d'être de 1 à 5 jours en télétravail. Dans la période, il n'y a pas de convention entre l'agent et l'administration. Un courriel de contractualisation est néanmoins échangé entre le chef de service et l'agent.

Les cas des agents dits « vulnérables » ont été évoqués. Une nouvelle circulaire du 17 novembre passe désormais la main au médecin traitant, qui a la possibilité de qualifier l'agent de « personne vulnérable ». Le télétravail n'est ensuite accordé que sur demande de l'agent.

### **L'ACCUEIL**

Les modalités d'accueil restent inchangées. Un accueil « tout venant » le matin et un accueil sur rendez-vous l'après-midi.

Le vigile est pérennisé avenue De Gaulle jusqu'aux vacances de Noël. Le Mans Ville bénéficie également d'un vigile pour 3 semaines compte tenu de la sortie de rôles spécifiques.

Suite à la fiche de signalement, des sociétés sont intervenues à l'accueil de l'avenue De Gaulle par rapport au système de renouvellement d'air. Le système fonctionne, il faut juste changer les filtres qui ont été commandés. De nouvelles bouches d'aération vont être installées au niveau des boxes qui n'en étaient pas pourvues.

### **LES CAS DE COVID**

Notre Direction est relativement épargnée par rapport à d'autres pour ce qui concerne les cas de COVID. La directrice a rappelé que le masque demeure obligatoire dans les locaux. Nous avons eu 9 cas COVID avérés depuis septembre. 12 cas depuis le début de la pandémie. Il faut ajouter à cela 32 cas

contacts. La plupart des agents touchés l'ont été dans le cadre de la sphère privée.

L'administration estime que les mesures sanitaires sont bien respectées dans le milieu professionnel. Le Médecin de Prévention a néanmoins constaté que des cas positifs étaient retournés au travail sans son accord, d'où le message envoyé aux agents en début de semaine.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Solidaires Finances Publiques a évoqué les nombreux problèmes liés aux applications informatiques tant pour les télétravailleurs que pour les agents présents dans les services. La direction s'est dite consciente des problèmes, de même que la direction générale.

Nous avons également demandé si les agents pourraient bénéficier de la « prime vélo », pour ceux qui effectuent le trajet domicile-travail à vélo. Une Note vient tout juste de sortir. Une communication « pratico-pratique » va être faite à l'ensemble des agents pour expliquer les modalités de mise en œuvre.

Nous avons enfin demandé la confirmation de la possibilité de porter les jours du CET à 70 jours. Tous les jours de congés acquis pour 2020 peuvent être portés sur le CET, et pas seulement les jours de report 2019.